Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Publication : 24/05/2024

Projet alimentaire territorial - Feuille de route
Communauté d'agglomération du Pays de Dreux

DETAIL DE L'ACTION								ACTEURS			MOYENS ET CALENDRIER			
Orientation	Objectifs	N°	Action	Type d'action	Détail et étapes de mise en œuvre	Impact et résultat attendu	Lien avec d'autres politiques publiques	Rôle CAPD	Porteur	Acteurs partenaires	Moyens	Sources financement	Calendrier mise en œuvre	Indicateur de résultat
Une agriculture locale pérenne et résilience	Transversaux	1.1	**Animer le PAT**	Animation du PAT : coordination, gouvernance, suivi, mise en lien d'acteurs	La CAPD est la porte d'entrée du projet alimentaire territorial. La personne en charge du PAT **rencontre les acteurs** du territoires, s'assure de leur **mise en lien** et les oriente autour des questions agricoles et alimentaires Elle assure le **suivi du PAT, le pilotage global de la feuille de route, la coordination des porteurs de projets** et acteurs impliqués dans la mise en oeuvre du PAT. Elle garantit la mise en oeuvre des actions, le suivi du calendrier, la **veille financière**. Elle rassemble les **indicateurs de réalisation et de résultat** du PAT L'animation du PAT implique également d'être en veille pour identifier et **impliquer de nouveaux acteurs** et de les mettre en lien, par exemple les structures de l'aide alimentaire **Le COPIL se réunit une fois par an, pour valider un suivi et une évaluation des actions** **Club des ambassadeurs :** important de nourrir ce réseau.	Connaissance des acteurs locaux du PAT Mobilisation croissante d'acteurs autour du PAT Création d'un réseau qui facilite l'échange, le coportage de projet, la circulation d'information.		Porteur	CAPD	Direction Départementale des Territoires de l'Eure-et-Loir	0,2 ETP/an chaque année Budget organisation événement annuel 500€/an	CAPD (50%) FEDER (50%) DRAAF possible	2024-2028	Nombre de partenaires locaux mobilisés dans le cadre du PAT
		1.2	**Communiquer et sensibiliser autour du PAT**	Communication autour du PAT et sensibilisation grand public (lien avec la stratégie de communication globale et création de supports nécessaires aux différentes actions)	Elaboration d'une **stratégie de communication** sur les thématiques du PAT - cibler notamment les jeunes, les actifs, les scolaires et leurs parents. Faire passer des messages pour accompagner les changements de comportements Réaliser et faire vivre les outils de communication nécessaire du PAT : - **Plateforme en ligne proposant le recensement des producteurs et des débouchés**, mise en valeurs de événements, opportunités, identification des acteurs locaux, appels à bénévoles/implication citoyenne - **Exposition sur les métiers de l'agriculture** - **Vademecum à destination des communes** présentant le PAT, leurs leviers d'actions et les outils sur lesquelles ces communes peuvent s'appuyer. - **Autres supports de communication** nécessaire à la vie du PAT **Relayer les actions des acteurs locaux** afin de renforcer la connaissance des dispositifs en place (acteurs locaux, lutte contre le gaspillage, etc.) **Former un réseau d'ambassadeurs habitants**, mobiliser des jeunes pour concevoir des actions de communication	Connaissance des acteurs locaux du PAT Connaissance du grand public de l'action de la collectivité sur l'agriculture et l'alimentation Connaissance des actions et dispositifs portés localement Sensibilisation grand public Meilleure connaissance des métiers de l'agriculture et de l'alimentation	Stratégie de communication de la collectivité.	Porteur et relai	EPCI		0,2 ETP lancement d'outils de communication, 0,1 ETP/an suivi, nouveaux outils Budget de conception et diffusion d'outils de communication total : - Exposition itinérante (10 000€ conception, 2 000€ transports/an) -Plateforme en ligne (5000€) -Vademecum communes (5000) -Autres documents : 2000€ de création par an, 2000 euros d'impressions	CAPD (40%) FEDER (60%) DRAAF possible	2024-2028	Nombre de visites sur la page/plateforme Nombre de lieux de diffusion de l'exposition
		1.3	**Animer un réseau de communes**	Réseau de communes	**Animation d'un réseau d'élus et techniciens pour outiller, former, accompagner les projets** Un élu référent par commune pour : identifier les besoins de la commune et être le relai de l'Agglo sur ces sujets, relayer les informations Rôle de l'Agglo : formation, apports d'informations et d'ingéniérie aux communes, appui et conseil invidiuel Objectifs du réseau : partages d'expérience et diffusion de ressources, appui et conseil individuel aux communes Fonctionnement / modalités du réseau : - Organisation d'une visite des communes / ou regroupements de communes pour réaliser un mini diagnostic/ étude des besoins en lien avec le PAT puis apports d'informations, suggestions de solutions etc. - Animation de quelques temps forts par an - Veiller à éviter la sur-sollicitation des communes Premières étapes : - Constituer un vademecum à l'attention des communes sur les questions agricoles et alimentaires et les dispositifs existants - Formation de la chargée de mission sur les sujets spécifiques aux besoins des communes : restauration collective - Réflexion sur la manière d'amner les sujets agricoles et alimentaires aux communes, pour s'inscrire dans la stratégie globale de l'Agglo de diffusion d'information et d'appui aux communes.	Connaissance des communes du PAT, de ses actions, de l'appui qui peut leur être apporté. Enclenchement d'actions à échelle communale sur les sujets agricoles et alimentaires.	Servicer foncier et urbanisme	Porteur	EPCI	Direction Départementale des Territoires de l'Eure-et-Loir	0,25 ETP/an chaque année Budget pour organiser des formations et petits événements 1000€/an	CAPD	2024-2028	Nombre de communes impliquées dans le réseau
	Préserver le foncier agricole	2.1	**Poursuivre le travail de protection du foncier agricole et la lutte contre l'artificialisation et maintenir une agriculture locale et viable**	Lien autre collectivité ou politique publique Réseau de communes	Poursuivre la préservation du foncier engagée via la politique de l'Agglo et dans le cadre du programme "Territoire pilote de sobriété foncière"		Service aménagement, foncier Territoire pilote de sobriété foncière	Porteur	EPCI (transversalité)	SAFER Convention avec Chambre d'agriculture	Suivi convention Chambre 0,02 ETP/an Convention Chambre total 15 00€/an	CAPD	2024-28	
	Préserver la ressource en eau	2.2	**Poursuivre la politique de protection de la ressource en eau**	Lien autre collectivité ou politique publique Convention Chambre d'agriculture	Participer à la **structuration départementale (Etat et CD) d'une gouvernance de l'eau** Faire le **lien entre la politique de l'Agglo de préservation de la ressource en eau et le PAT** A travers la **convention avec la Chambre d'agriculture, accompagner les agriculteurs des aires d'alimentation et de captage** sur l'adaptation de leurs pratiques et accompagnement de tous à la **préservation de la ressource en quantité** (réflexion sur l'irrigation, suivi cultural et technique et sensibilisation des agriculteurs de la ressource en quantité)	Emergence d'une gouvernance de l'eau permettant un partage de la ressource		Acteur associé	Etat et Conseil départemental Chambre d'agriculture	Biocentre (travaille sur les aires de captage et la thématique de protection de l'eau) FEADER : actions de transfert de connaissance	cf. 2.1	Voir avec direction eau		
	Promouvoir les métiers agricoles et de l'agro-alimentaire	2.3	**Accompagner les agriculteurs souhaitant développer l'agritourisme par un réseau des fermes ouvertes**	Financement et conventionnement chambre d'agriculture	Accompagner les agriculteurs souhaitant ouvrir leur ferme au public en mobilisant les expertises de l'Office de tourisme et d'Eure-et-Loir Tourisme. Cela peut se décliner dans un parcours d'accompagnement : - **AAP à l'échelle de l'Agglo** destination des agriculteurs souhaitant ouvrir leur fermes - **Contractualisation** de ces agriculteurs et financement LEADER (supports de communication grand public, se préparer à l'accueil des scolaires) - **Formation** à l'ouverture de sa ferme par la CA et autres organismes agricoles - **Animation d'un réseau** de producteurs labellisés (Bienvenue à la ferme/accueil à la ferme). Financer la chambre d'agriculture pour renforcer l'accompagnement et animer ce réseau de fermes ouvertes. Faire le lien avec l'Education nationale Organiser des **visites de fermes** en s'appuyant sur ce réseau. La CAPD peut encourager les visites de ferme via son enveloppe globale de financement de transports scolaires pour les communes. Proposer un appui de communication pour ce réseau des fermes ouvertes.	Engagement de nouvelles fermes dans des activités permettant un meilleur équilibre économique (accueil à la ferme, visites) Sensibilisation des jeunes à l'agriculture	Scolaire LEADER	Financeur	Acteurs locaux	Chambre d'agriculture Education nationale	Lancement AAP 0,1 ETP puis 0,05 ETP/an Budget LEADER d'appui aux fermes (10 000€) Convention chambre d'agriculture Enveloppe financement de transport scolaire pour visites de fermes (10000€/an) Eventuellement cofinancements Région	CAPD (50%) LEADER (50%) CAPD (voir direction des transports)	2024-2028	
		2.4	**Promouvoir les métiers de l'agriculture auprès des demandeurs d'emplois**	A préciser	Faire connaître les métiers de l'agriculture Favoriser la rencontre entre les acteurs pour favoriser le recrutement, l'orientation vers ces métiers Accompagner l'insertion des publics vers ces métiers Ajouter à la convention avec la Chambre d'agriculture la réalisation d'une enquête auprès des producteurs sur leurs besoins en main d'oeuvre (type de main d'oeuvre, saison, etc.) dans l'optique d'un travail vers un groupement d'emploi local.	Organiser rdv avec Mission locale, Grâce, conseil départemental et service économie, maison de l'emploi, Pôle Emploi, Chambre agricole	Stratégie emploi de l'Agglo			Mission locale, Grâce, conseil départemental et service économie, maison de l'emploi, Pôle Emploi	A définir	FSE/FEDER ? (tiers lieu de compétence ?) Solliciter Département/région ? A vos idées ?		
		2.5	**Renforcer les partenariats avec les écoles et universités**	Mise en place de partenariat	**Mettre en place un partenariat** avec des universités pour faire réaliser certaines études/travaux par des étudiants en lien avec le PAT (vente itinérante des producteurs locaux, outil de transformation, etc). Dans le cadre du réseau des fermes ouvertes : identifier des fermes intéressées pour accueillir des stagiaires des formations agro en proximité Recensez les écoles et universités en proximité, les formations associées et les pistes communes de travail. Organiser des rendez-vous avec des directions d'écoles et universités pour identifier d'autres pistes de travail commun et inclure ces acteurs dans la gouvernance du PAT Profiter du Dôme pour mettre en place des formations d'agriculteurs en lien avec des ingénieurs agronomes.	Multiplier les partenariats avec les écoles et universités		Porteur	EPCI	Conseil régional Lycées agricoles Beauvais	0,02 ETP de coordination de l'action et mise en place du partenariat		2024-28	Nombre d'étudiants mobilisés en lien avec le PAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 21/05/2024
Notification : 24/05/2024

Un système alimentaire organisé pour valoriser les productions du territoire	S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions du territoire	3.1	**Etudier les besoins de cuisines centrales et les possibilités de mutualisation des outils existants et des métiers (diététicien, hygiène et sécurité, achat etc.) favorisant la cuisine sur place**	Lancement d'une étude	Contenu de l'étude : - Recensement pour chaque commune des projets de restauration collective : projet politique et budget dédié - Identifier les ressources à disposition dans les communes : matériels, moyens humains, surfaces, capacité actuelle et capacité maximale de préparation de repas, évolution démographique etc. ⇨ Analyser les ressources puis proposer des pistes / scénarios de mutualisations possibles / création d'une commission PAT dédiée Plusieurs communes ont des réflexions sur la mutualisation. Par exemple, Saint Lubin des Joncherets, Saint Rémy, Nonancourt ou encore Brezolles, Tremblay, Châteauneuf ont été identifiées.	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux grâce à la mutualisation de la préparation des repas et aux reprises en régie éventuellement associées.		Porteur	EPCI	Yvelines restauration : à l'écoute des propositions et partenariats locaux (notamment achat de matières premières)	Temps agent dans le cadre du réseau des communes Lancement et pilotage de l'étude : 0,08 ETP Budget : 35 000€	DRAAF (?) BDT PVD-CRTE (API restauration : réseau collectivités pour le développement de laboratoires de transformation)	2024	
		3.2	**Accompagner les communes dans la rédaction de leurs marchés publics et s'appuyer sur les plateformes d'achats existantes**	Réseau de communes Marché d'accompagnement individuel des communes à la rédaction	**Accompagnement collectif : formation** de la chargée de mission sur la rédaction des marchés publics pour favoriser l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM et l'approvisionnement en produits locaux. Organisation de formations collectives et de partage d'expérience entre communes sur cette thématique dans le cadre du réseau des communes. **Accompagnement individuel :** accord-cadre porté par l'Agglo pour être accompagné dans la rédaction de leurs marchés par des experts du sujet. Faire le lien avec le lancement des nouveaux marchés du Département.	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM.		Porteur	EPCI	Conseil départemental Autres EPCI du territoires ?	Temps agent dans le cadre du réseau des communes Elaboration du marché et de suivi en lien avec le Département 0,1 ETP/an Budet d'accompagnement individuel : 7000€/an pour 3 communes accompagnées par an	CAPD DRAAF ?	2025-28	Part d'atteinte des objectifs de la loi EGALIM sur le territoire et d'approvisionnement en produits locaux
		3.3	**Accompagner la montée en compétences des chefs de cuisine, voire des gestionnaires et renforcer les liens avec les producteurs**	Organiser et animer un réseau des chefs Financer l'accompagnement individuel	**Accompagnement collectif des chefs** : organiser des temps d'échanges entre chefs, organiser des rencontres avec les débouchés locaux, favoriser les retrours d'expérience et créer des habitudes de travail communes. **Accompagnement individuel** : proposer des accompagnements individuels annuels pour aller plus loin (audits d'achat, identification des approvisionnements locaux, végétalisation, etc.)	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Plus d'habitudes de travail entre chefs.		Porteur et financeur	EPCI	Conseil départemental	Temps agent pour l'animation de la démarche 0,1 ETP/an Formation individuelle financée par les communes		2025-28	Part d'atteinte des objectifs de la loi EGALIM sur le territoire et d'approvisionnement en produits locaux
		3.4	**Accompagner les établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets**	Lien autre politique publique	**Accompagnement des écoles dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets par le service prévention des déchets** Proposer formations aux élus pour la mise en place du tri des biodéchets dans les cantines : présenter la réglementation, les différentes solutions, choisir les meilleurs solutions de traitement faire le lien avec les méthaniseurs de l'Agglo et le PCAET (stratégie de production locale d'énergie).	Réduction du gaspillage alimentaire dans les cantines du territoire	Prévention des déchets	Porteur	EPCI (transversalité) ou acteurs locaux		A définir avec service prévention des déchets			
		3.5	**Accompagner les agriculteurs dans leur réponse aux marchés publics**	Lien autre collectivité ou politique publique	Mise en place d'ateliers pour accompagner les agriculteurs à répondre aux marchés publics par le conseil départemental. Bien faire le lien entre les informations apportées aux producteurs et celles données aux communes dans le cadre du réseau des communes et de leur accompagnement sur la rédaction des marchés publics	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Meilleur équilibre financier pour les exploitations		Relais d'information	Conseil départemental					
	Renforcer l'appareil local de transformation des produits agricoles	3.6	**Soutenir les projets d'outils de transformation et de conservation (soutien financier et en ingénérie)**	Financement /appui à l'ingénierie	Afficher le soutien de la collectivités à des projets de ce type. Possibilité de lancer un AAP pour suciter les propositions. Soutenir les projets individuels et collectifs.	Favoriser les circuits de proximité, soutenir les débouchés locaux Soutenir l'emploi local	LEADER	Porteur	EPCI	Conseil régional Conseil départemental CMA, CCI	Suivi projets outils de transfo 0,05 ETP/an FEADER et enveloppes régionales CRST	Non budgété, négociation projet par projet.	2024-28	Une alimentation de qualité accessible à tous et toutes
		3.7	**Lancer une réflexion collective (Département, Départements voisins, EPCI) sur les besoins de nouveaux outils de transformation et de conservation**	Mise en place de partenariat	Porter (ou participer à la création) d'un outil de transformation (abattage et découpe) pour la viande et de conserverie de légumes sur le département / la région. Faire le lien avec les réflexions des départements voisins (notamment Yvelines). Réaliser un inventaire de l'existant / optimiser l'existant Etudier les structurations juridiques et coûts de reviens d'outils de transformation Possibilité d'avoir recours à des étudiants pour l'étude du besoin	Favoriser les circuits de proximité, soutenir les débouchés locaux Soutenir l'emploi local		Acteur associé	Portage autre collectivité	CMA			2024	
	Renforcer le maillage en produits locaux en multipliant les débouchés	3.8	**Accompagner les communes dans leurs projets de débouchés locaux : magasins de producteurs, casiers (soutien financier et en ingénierie)**	Lancement d'une étude Financement, ingénierie	Réaliser une **étude des flux et du potentiel commercia**l pour définir des points de distribution des produits locaux soit dans des lieux existants (commerces alimentaires, autres) ou par le biais de casiers. Proposer un **accompagnement financier** et en ingénierie pour la mise en place des projets, remise aux normes d'un commerce. Proposer un dispositif incitatif pour les communes souhaitant encourager les achats de produits locaux dans leurs commerces en co-finançant les bons/chèques produits locaux	Hausse de la consommation de produits locaux Développement de nouveaux débouchés pour les producteurs et meilleur équilibre économique	Direction du développement économique	Porteur	EPCI	CCI (peut réaliser tout ou partie de l'étude)	Temps agent de mise en place fonds de concours 0,08 Suivi fonds de concours 0,1 Budget étude environ 40k Fonds de concours de l'Agglo Abondement au fonds de concours de l'Agglo 50 000€/an (hypothèse consommation 1/2 enveloppe la première année et co-financement a minima de 20% du montant?) voir si d'autres financements possibles Via FDI du Département	Banque des territoires LEADER ANCT aménagement place publique : CRST	2024-28	Nombre de nouveaux lieux de consommation de produits locaux
		3.9	**Accompagner l'émergence d'une vente itinérante de produits locaux sur les marchés : camion mutualisé entre producteurs locaux**	Appui à l'ingénierie	Acteurs porteurs : portage association de producteurs locaux, Terre d'Eure-et-Loir // possibilité de lien avec Sur le Champ ! Partenaires : réseaux de producteurs, financeurs (CAF, CD, CR, FEADER, collectivités, banques). Cible : marchés de producteurs de l'Agglo Autres idées : camion publicitaire pour apports économiques complémentaires + associer le camion à un autre service (conseil, CAF, retraites…)	Hausse de la consommation de produits locaux Développement de nouveaux débouchés pour les producteurs et meilleur équilibre économique	Direction du développement économique	Acteur associé	Acteurs locaux	Terre d'Eure-et-Loir Sur le Champ! Chambre d'agriculture	Suivi de l'action 0,8 ETP/an Inclure étude de marché pour ce camion dans l'étude de flux débouchés locaux	Banque des territoires LEADER A vos idées (?)	2024-25	Chiffre d'affaire du camion
		3.10	**Faire connaître les outils d'approvisionnement local : Sur le Champ, Terres d'Eure-et-Loir, Manger bio en CVL**	Rencontre avec les communes, présentation des dispositifs et vademecum, flyers de présentation des dispositifs	S'appuyer sur les visites aux communes et le réseau des communes pour **faire connaître ces plateformes (visites, vademecum communes)**, mettre à disposition des communes des documents leur permettant ensuite de relayer l'information à leurs commerçants. ommunication sur les salons existants. ex " du Terroir à l'assiette" (CA28, tous les 2 ans) Accompagner les CCAS à s'approvisionner localement (jardins des Restaus, épiceries sociales, Grâce aux jardins)	Hausse de l'approvisionnement en produit locaux et de l'atteinte des objectifs de la loi EGALIM. Renforcer l'approvisionnement via ces plateformes des commerces de proximité.		Porteur	EPCI	Terre d'Eure-et-Loir Sur le Champ! Manger bio en CVdL	Temps agent dédié aux réseaux des communes			

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20240513-CC2024-084-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/05/2024
Notification : 24/05/2024

Des pratiques alimentaires en adéquation avec les enjeux de santé et de préservation de l'environnement et une alimentation accessible à tous	Favoriser l'accès à l'information liée aux enjeux nutritionnels de l'alimentation à tous les publics	4.1	**Sensibiliser les jeunes au bien manger (cf. CLS, festi miam)**	Lien autre collectivité ou politique publique			Service cohésion sociale LEADER				PNA LEADER			
		4.2	**Renforcer les liens avec les personnels de santé (coachs sportifs, diététiciens)**	Mise en place de partenariat	Relai / organisation d'une rencontre avec les acteurs de la santé + CLS Agglo + PAT Agglo Acteurs à mobiliser : CPTS, FRAPS --> organisation d'un temps d'échange avec l'Agglo dans le cadre du PAT et du CLS pour étudier les possibilités de travail en commun sur le sujet de l'alimentation/santé autres acteurs : associations, centres sportifs, écoles, infirmiers scolaires etc.		Contrat local de santé	Relais d'information	Agglo					
		4.3	**Ouverture des cuisines de salles des fêtes dans les communes**	Réseau de communes	Accompagner les communes à utiliser leurs salles des fêtes et cuisines associées comme des lieux favorisant la sensibilisation et la participation citoyenne autour de l'alimentation. Diffuser des retours d'expérience aux communes ainsi que des idées d'événements ou atelier à promouvoir : ateliers cuisines, débat convivial sur l'alimentation, banquet communal mettant à l'honneur les produits locaux, etc.	Améliorer la connaissance citoyenne de l'alimentation, du bien manger. Organisation d'événements locaux dans les communes	Cohésion sociale Contrat local de santé	Porteur	EPCI	Communes Associations locales de sensibilisation au bien manger	Temps agent dédié aux réseaux des communes			Nombre de participants à des événements communaux sur la question alimentaire
	Faciliter l'accessibilité pratique aux produits locaux	4.4	**Travailler sur les mobilités solidaires : mettre en place des transports (covoiturages, bus…) pour renforcer l'accès à une alimentation locale et de qualité**	Portage, financement, outiller les communes	Publics cibles : toutes les personnes isolées en particulier en milieu rural, familles à faibles revenus, personnes âgées, personnes avec des difficultés de mobilité --> à identifier par les services sociaux, médecins, le voisinnage Solutions à développer : 1) **Renforcer le covoiturage entre habitants** : installer des parkings et emplacements dédiés, communiquer sur ces emplacements et sur les possibilités de covoiturer, animer la dynamique entre habitants, inciter le covoiturage et la solidarité entre personnes par des bons coups de pouces/ chéquiers de produits locaux (cf. action 4.3) 2) **Mettre en place un mini-bus** (communal ou communautaire) faisant des tournées pour emmener les gens au marché / sur les lieux de courses alimentaires (par exemple, une à deux fois par semaine pour les personnes inscrites) 3) Refaire vivre les épiceries ambulantes dans les villages 4) Mise en place d'un système de commandes de paniers/ produits alimentaires à récupérer en mairie	Améliorer l'accessibilité physique aux produits locaux et de qualité	Service mobilités	Financeur, porteur, relai	EPCI (transversalité)		A définir selon les projets retenus	Financement fonds vert (volet mobilités)		
	Renforcer la connaissance du vivant, de l'agriculture et la pratique du jardinage	4.5	**Accompagner la pratique du jardinage/potager et de la cuisine : formation des habitants à la mise en place d'un potager, accompagnement des dynamiques de jardins partagés, ateliers cuisine**	Avoir un référent sur le territoire (association ou temps agent) dédié à la diffusion des savoirs de production alimentaire pour les citoyens.	**Format des formations habitants** : - Par bassin de vie/ formations collectives - Animation par des associations - Partage de ressources et connaissances entre les habitants - Identifier des professionnels ou personnes compétentes et disponibles localement Etapes : - Recensement de l'existant et des projets - Mise en réseau des personnes intéressées, création de règlements internes - Identification de personnes référentes pour l'animation - Faire le lien avec les écoles : identification d'enseignants motivés / lancement d'un programme intercommunal d'enseignement du jardinage dans les écoles ? ⇨ privilégier le développement de jardins familiaux plutôt que partagés (sauf en ville)	Développement des potagers. Multiplication des jardins partagés. Amélioration de la connaissance de l'alimentation des citoyens	Service prévention des déchets	Porteur-financeur	A définir		Temps agent d'élaboration du programme de sensibilisation Temps agent d'animation ou financement d'association réalisant les formations (ici le scénario choisi pour budgéter) 15000€/an	ADEME éventuellement A vos idées	2024-28	Nombre de foyers formés et impliqués dans des démarches de jardins partagés.
		4.6	**Organisation de journées communales pour les habitants (« jardins ouverts »)**	Réseau de communes	**Evenements organisés par des communes qui peuvent ensuite mobiliser des associations locales, des groupes d'habitants autour d'elle pour l'organisation.** Mettre à disposition un kit de communication pour appuyer ces projets. Tous les acteurs locaux intéressés peuvent participer : élus, particuliers passionnés, chasseurs, écoles, agriculteurs, associations etc. L'Agglo du Pays de Dreux et les communes ont un rôle d'appui à l'organisation : - Diffusion de l'information, relai numérique - Prêt de matériel - Supports de communication - Mise à disposition de locaux/ d'espaces pour accueillir ces évènements - Intervention lors de ces événements	Développement des potagers. Multiplication des jardins partagés. Amélioration de la connaissance de l'alimentation des citoyens	Service prévention des déchets	Financeur-relais de communication	Communes		Temps agent action de communication Kit communication budgété dans communication		2025-2027	Nombre de participants aux événements
	Lutter contre les gaspillages et renforcer le fait maison		**Organiser des ateliers valorisation des déchets dans les écoles et de sensibilisation au gaspillage**	cf. action 3.4										Evolution de gaspillage alimentaire dans les écoles accompagnées
			Développer la valorisation des surplus (glanage, transformation…) en relayant les outils et sites existants	cf. action 1.2	Accompagner les communes à contractualiser, via leurs CCAS avec les outils d'approvisionnements locaux (Grâce aux jardins, jardins des restaus, etc.) Relayer les outils existants (action de communication)									